

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 18 février 2020

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS-BERGER Richard	Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents	M BONI Sylvain Mme COTE Charline Mme MILETTO Christelle Mme ROBERT Laëtitia	M GONTHIER Cédric
ATSEM - Service	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane	
Enseignants	Mme VILLAND Corinne Mme RICHE Natacha Mme THOMAS Anne (remplaçante) Mme DUMOULIN Amandine Mme PROIX Emilie Mme LEMAIRE Sandrine Mme RIGAUD Lolita (remplaçante) Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusés : Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme FLACHON Nathalie, Mme CURA Laetitia, M. RATEL Jean-Paul, Mme DOUCHEMENT Clotilde, Mme KOLOPP Anne, Mme FRANCOIS Elodie, M BOIS Philippe, Mme ROUX Anne.

Mmes ROBERT et DUMOULIN sont secrétaires de séance : elles prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Fonctionnement de l'école:

Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie. Chaque parent a été destinataire du règlement de l'école, par mail, en début d'année.

Rappel de quelques points :

- L'accueil des élèves de maternelle (PS, MS et GS) se fait dans la classe le matin dès 8h20. Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30.

Les horaires doivent être respectés pour le bon fonctionnement des classes.

Quelques parents arrivaient systématiquement en retard (de 5 min jusqu'à 20 min) depuis le début de l'année scolaire. Les règles de l'école leur ont été redites plusieurs fois sans changement d'attitude, d'où la décision de fermeture du portail central. Ce dernier est ouvert en cours de matinée pour les prises en charge extérieures.

- Les enfants ne doivent pas avoir de nourriture sur eux. Pour rappel, les élèves des classes de maternelle prennent leur déjeuner à 11h30 au premier service. Ils peuvent tenir quatre heures sans manger. Certains enfants ont été vus avec des fruits à coque sur eux. Par mesure de sécurité, pour des élèves allergiques, il serait dangereux d'ingérer voire de toucher amandes, cacahuètes... Les enfants peuvent prendre un « En-cas » entre 8h20 et 8h30.

- En cas d'absence de professeur et de non remplacement : les enfants, quel que soit le niveau de la classe, sont répartis dans les autres classes sous la responsabilité des enseignantes présentes. Certaines familles gardent leur enfant pour lui éviter ces conditions d'accueil difficiles, pour alléger également les classes qui accueillent. Il leur est rappelé que si l'enfant est inscrit à la cantine ce jour-là, le repas sera facturé.

Effectifs rentrée 2020

A ce jour:

L'effectif global de l'école est de 143 élèves répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	25	26	14	13	13	14	22

--Par classe :

PS-MS Corinne : 16 PS 10 MS soit 26 élèves

MS-GS Nathalie : 15 MS 10 GS soit 25 élèves

GS- CP: 16 GS 5 CP soit 21 élèves

CP-CE1 : 9 CP - 13 CE1 soit 22 élèves

CE2- CM1: 13 CE2 - 10 CM1 soit 23 élèves

CM1-CM2: 4 CM1- 22 CM2 soit 26 élèves

Rentrée 2020 : les effectifs devraient être stables si les enfants annoncés par les deux communes viennent s'inscrire.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
La Chavanne : 10	17	27	25	15	13	13	14
Planaise : 7							

Soit un total de 141 élèves. La répartition se fera en juillet.

Le seuil de fermeture varie selon les années, il faut un effectif aux alentours de 138 pour un maintien.

Les admissions pour les futurs élèves se feront les jeudis 9, 16 avril et 7 mai sur rendez-vous.

Horaires scolaires

La Direction Académique de la Savoie demande la validation des horaires scolaires pour l'année à venir.

Le syndicat intercommunal sollicite l'avis des parents d'élèves élus.

Il n'y a pas de changement prévu en ce qui concerne le transport.

Le conseil d'école valide à l'unanimité les horaires suivants :

8h30-11h30/ 13h30-16h30

II. Organisation Pédagogique :

Projet d'école

Celui-ci devra être travaillé de nouveau cette année. Nous ferons le bilan du précédent projet qui se poursuit. Quatre domaines sont travaillés :

- Améliorer les résultats au regard des compétences du socle commun
- Parcours éducatifs (artistique, culturel, éducatif à la santé, citoyen)
- Réponse aux exigences d'une école inclusive- élèves à besoins particuliers
- Vie scolaire (relation familles, partenariats,...)

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide individualisée sur des difficultés définies. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis et jeudis de 11h30 à 12h. Cette aide se fait avec l'accord des familles par écrit et pour une période donnée. Elle ne concerne pas les élèves de PS et MS ; peuvent donc être concernés les élèves de GS jusqu'à CM2.

Le Numérique à l'école

Le matériel informatique (classe mobile d'ordinateurs portables et tableaux numériques), installé en début d'année 2019 est utilisé au quotidien. La classe mobile facilite les séances et est utilisée depuis le niveau MS jusqu'aux élèves de CM2. Les deux valises comprennent 14 ordinateurs : 7 ordinateurs pour les 3 classes à l'étage et 7 ordinateurs pour les 3 classes du rez de chaussée. Il y a la possibilité d'utiliser les 14 ordinateurs pour une classe. L'achat d'une valise complémentaire faciliterait encore davantage le travail.

La classe de GS/CP a internet depuis septembre 2019.

Jeux de cour

De nouvelles trottinettes, ainsi qu'une table de dessin du type « table de pique-nique » qui sera installée prochainement, ont été achetées. Un tapis de réception a également été commandé et devrait être livré en mars prochain.

Travaux

Comme annoncé lors du premier conseil d'école, les deux classes maternelles, ainsi que le bureau de direction seront repeints, pendant les vacances de février.

De même, il est prévu de sortir les containers à poubelles de la cantine, hors de l'enceinte de l'école.

Nous remercions le SIVU pour ces achats et ces travaux.

III. Sorties et activités sportives et culturelles :

Trimestres 2 et 3 :

- Le **projet cinéma** prévu pour toutes les classes de l'école se poursuit. Pour rappel, un intervenant extérieur vient à l'école et chaque classe a plusieurs séances qui débouchent sur la réalisation de petits films qui seront projetés aux parents et aux enfants. C'est un projet qui se déroule à l'école. La projection devrait se faire en dehors de l'école, dans une salle de cinéma. Il y aura sans doute deux projections pour pouvoir accueillir tous les parents.

Le coût de ce projet s'élève à 3500€.

Dans ce cadre et après l'étude de l'album « La Chasse à l'ours » des classes de PS/MS et MS/GS, ces dernières se sont rendues à Chambéry à l'espace Malraux le 10 février pour visionner un film d'animation sur cet album, ainsi que deux autres petits films d'animation.

Les classes de GS/CP et CP/CE1 devraient également aller au cinéma pour une séance.

- **Projet liaison école collège** : un travail en tutorat des élèves de CM1-CM2 avec des élèves de sixième aura lieu, sur le thème de l'Art et de la danse, avec la compagnie « Monsieur K ». Pour ce projet, le rectorat alloue une subvention de 900€ à l'école. Une première intervention de la compagnie Monsieur K a eu lieu fin janvier avec un impromptu dans la cour de récréation. La troupe a dansé devant les enfants dans la cour. Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se rendront à Montmélian avec des classes du collège à une représentation de cette compagnie le 2 avril. Cette troupe de danse reviendra pour travailler avec les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 courant avril. Lors d'une séance, une classe de sixième échangera avec la classe de CM1/CM2.
- **Une semaine citoyenne** sera organisée du 2 juin au 5 juin : une participation des pompiers, gendarmes, infirmière scolaire, infirmière de la PMI, SIBRECSA a été sollicitée. Les pompiers, ainsi que l'infirmière scolaire nous ont déjà répondu favorablement. Le SIBRECSA n'interviendra pas cette année.
- **La Vazypalette** : cette rencontre inter-écoles à vélo devrait avoir lieu cette année le 25 juin. Nous pourrions y participer si nous avons pu entraîner les enfants avant et si nous avons assez d'accompagnateurs agréés. Les agréments ne sont valables que 5 ans et l'honorabilité du bénévole doit être validée par le Directeur Académique.
- **La Mat s'éclate** : rencontre sportive pour les élèves de maternelle au stade Mager à Chambéry au mois de mai.
- **Visite du collège en juin** pour les CM2.
- **Fête de l'école** le 26 juin.

D'autres activités pourraient encore être programmées en fonction des projets et du budget.

Nous faisons également de belles activités, encadrées par des intervenants de qualité, au sein de l'école.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions.

IV. SIVU : *Intervention de Mme Christin, présidente*

Services périscolaires :

- Cantine :

- Lors du premier conseil d'école, une demande avait été soumise, par les représentants de parents d'élèves, pour mettre en place une heure de garderie de 11h30 à 12h30. Ceci pourrait alléger les effectifs de la cantine.

Les représentants du SIVU ont organisé un sondage pour connaître les besoins.

Sur 100 familles, 52 ont répondu : 24 familles ne sont pas intéressées/ 26 pourraient l'être mais occasionnellement/ 2 familles seraient intéressées régulièrement. Le Syndicat, lors d'une réunion, a pris la décision de ne pas donner suite à cette demande pour le moment.

- Les parents délégués avaient demandé un comparatif des tarifs sur les communes environnantes. Quelques exemples sont donnés : à Ste Hélène du Lac le prix du repas est de 5€ ; d'autres communes fonctionnent par rapport au quotient familial comme Cruet avec un tarif allant de 3,57€ à 5,20 €, Les Marches avec un tarif de 3,60 € à 7,20 €.

Le foyer des jeunes travailleurs (prestataire pour notre école) a des circuits courts avec des producteurs locaux. Des commissions de menu ont lieu régulièrement. Des membres du personnel s'y rendent à chaque fois. Il n'y a jamais de retard de commande. Des menus végétariens, des produits bio sont proposés.

Le Syndicat n'envisage pas de changer de fournisseur.

- **garderie :**

Les parents demandent plus de souplesse dans les délais d'inscription en garderie. Pour rappel, le délai est passé d'une semaine à 2 jours l'année dernière. Cela ne peut être plus souple d'autant que la secrétaire du syndicat n'est présente que le matin sur l'école.

- **Facturation :**

Pour info, des erreurs de la trésorerie ont été observées pour les familles ne payant pas par prélèvement. La seconde feuille ne correspond pas toujours avec la première. Il faut vérifier ses factures. Le Syndicat intercommunal invite les familles à régler par prélèvement automatique. Prochainement, on devrait pouvoir payer par CB via un portail sécurisé 7j/7 et 24h/24.

- **Transport scolaire :**

Les représentants de parents d'élèves avaient demandé, s'il serait possible d'organiser une séance de découverte du bus, pour les petits qui entrent à l'école. Et ce, afin de les aider à appréhender ce passage au transport en commun qui ne leur est pas familier à la campagne. Une demande a été faite à la COMCOM. Une réponse favorable a été faite au SIVU mais pour les enfants scolarisés. Pour les enfants non scolarisés, il est difficile de l'organiser avant leur rentrée. Les parents d'élèves demandent la possibilité de monter dans le bus avec leur enfant le premier jour. La gestion semble complexe par rapport aux places, selon le jour choisi.

Demande des parents : Serait-il possible de déplacer l'arrêt de bus de l'église pendant les travaux dans le chef-lieu de La Chavanne ?

Le maire de La Chavanne a fait cette demande en amont auprès de la COMCOM qui a refusé.

- **Changement des membres du SIVU :**

A la suite des élections municipales, les deux conseils municipaux ont 4 semaines pour élire le syndicat. La présidence devrait être exercée par un conseiller municipal de La Chavanne (Alternance selon les mandats). La présidente actuelle reste présente jusqu'au renouvellement.

V. Remerciements :

Mme Buisson tient à remercier, en son nom, Mme Villand pour l'intérim de direction.

Au nom de l'ensemble de l'équipe enseignante, elle remercie également les maires des deux communes pour leur présence aux côtés de l'équipe toutes ces années, pour le travail et les échanges toujours appréciés. Les membres du SIVU et tout particulièrement Mme Christin sont remerciés pour l'engagement et le temps dévolu au bon fonctionnement de notre école intercommunale. On souhaite à chacun une bonne continuation sur d'autres projets de vie.

M Deschamp-Berger souligne qu'il a apprécié de travailler avec chacun : personnel, parents, enseignantes toujours dans un respect mutuel.

Mme Christin dit avoir beaucoup apprécié les années au cours desquelles elle a investi beaucoup de temps. Elle a fait de belles rencontres, a vécu une très belle expérience et elle souhaite une bonne continuation à tous.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 18 février 2020,

Les secrétaires : Mmes ROBERT et DUMOULIN



La présidente:
Mme BUISSON Emmanuelle

